

CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

VENDREDI 25 JANVIER 2019

HALL DES MATERNELLES – GROUPE SCOLAIRE RAFFIN-DUGENS

Chères Murianettoises, chers Murianettois,

C'est avec grand plaisir que je vous accueille pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Je tiens tout d'abord à remercier les personnes qui sont à nos côtés ce soir :

- Madame la conseillère départementale de notre canton Agnès MENUET,
- Monsieur le Président de Grenoble-Alpes Métropole Christophe FERRARI,
- Mesdames et Messieurs les Maires,
- Mesdames et Messieurs les Maires adjoints, conseillers municipaux,
- Monsieur Yvon WOLOSZYN, lieutenant de la caserne des sapeurs-pompiers de Domène,
- Monsieur Loïc COLLIER, lieutenant des brigades de Domène et Villard-Bonnot,
- Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,
- Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises, gérants et artisans

Je tiens à excuser :

- M. Lionel BEFFRE, Préfet de l'Isère
- Madame la Sénatrice Frédérique PUISSAT, Messieurs les sénateurs, Michel SAVIN
Guillaume GONTARD, Didier RAMBAUD et André VALLINI

- M. Jean-Pierre BARBIER, Président du département de l'Isère
- M. Jean-Claude PEYRIN, Vice-président du Conseil départemental de l'Isère et conseiller départemental de notre canton

qui n'ont pas pu se joindre à nous ce soir.

Mesdames et Messieurs,

Avec toute l'équipe municipale, nous vous présentons nos vœux les plus sincères. Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos familles et à vos proches, une année de joie et de réussites dans les projets qui vous tiennent à cœur tant au niveau personnel que professionnel.

L'année 2018 vient de s'achever dans un contexte national tendu, de fracture sociale, j'espère sincèrement que chacun pourra trouver sa place dans le grand débat national lancé très récemment par le Président de la République. De ce fait, je vous informe que des formulaires d'expression citoyenne ont été mis en place en mairie afin de pouvoir vous exprimer librement.

Je vous propose un rapide récapitulatif des actions menées durant l'année écoulée :

En ce qui concerne les travaux, la commune ayant acheté la parcelle de terrain en contrebas de la mairie, un parking communal, accessible à tous, a été créé afin de désengorger les voies adjacentes et permettre aux personnes désirant venir en mairie ou à l'église de trouver facilement une place de parking pour y stationner. L'opération a coûté 59 966 €. La sécurité des piétons aux abords de la mairie a par la même occasion été renforcée.

L'ensemble des formalités administratives lié à l'agrandissement et à l'accessibilité de la salle des fêtes et de la mairie est désormais terminé.

2019 sera le temps de l'exécution et de la réception des travaux.

Concernant le déploiement de la fibre optique, la plupart des travaux de câblage sont pratiquement terminés. L'armoire a été posée au croisement de la rue Charles de Gaulle / Montée du Champ de la Vigne. Les premiers abonnés qui se situent en plaine devraient pouvoir demander à être raccordés au printemps.

Nous vous tiendrons informés dès que les renseignements seront plus précis.

A l'école, tous les poteaux bois supportant la charpente ont été changés. Le bois ayant beaucoup travaillé depuis la construction de l'établissement il y a 15 ans, il convenait de les remplacer tout en trouvant une solution pérenne. Il a ainsi été convenu de les substituer par des poteaux métalliques.

Le coût de ce remplacement a été de 14 000 €.

Nous avons également lancé le marché pour la réfection des allées du cimetière ; il a été validé en fin d'année et les travaux viennent de démarrer. Le coût de l'opération est de 49 056 €.

Côté urbanisme, le lancement de deux programmes immobiliers sur la commune devrait se concrétiser cette année, du moins d'un point de vue administratif. Le premier est une opération privée avec un ensemble 41 logements répartis sur 4 immeubles en R+2 en contrebas de la mairie. Le second projet est celui porté par la municipalité avec un ensemble de 2 immeubles en R+2 comprenant entre 25 et 30 logements avec la création de locaux professionnels à usage commercial et tertiaire, d'une petite salle communale et d'une place piétonne.

Pour le volet social, je me permets de vous rappeler que nous avons mis en place des temps récréatifs, généralement le dernier jeudi du mois, au sein de la bibliothèque municipale, située au sein même de cette école.

Ces temps, très appréciés par nos aînés, permettent de jouer, rencontrer du monde, échanger et dialoguer durant quelques heures. A cette occasion, la commune offre une collation conviviale. L'esprit de solidarité est à mon sens important ce qui permet de maintenir un lien social.

Comme à l'accoutumée nous avons proposé aux aînés de partager un repas festif ou à défaut de recevoir un colis, et cette année nous avons été ravis d'observer l'enthousiasme des convives sur le choix du restaurant que nous avons choisi, celui du Casino d'Uriage.

Un partenariat avec la commune de Domène relatif à la mise à disposition de la police municipale a été signé courant 2018. Désormais, si nous avons besoin du concours de la police municipale de Domène, nous pouvons faire appel à eux, notamment pour des problèmes de stationnements, contrôle de la vitesse, de difficultés de voisinage ou bien de patrouille mobile sur la commune en complément de la gendarmerie.

En ce début d'année, je tiens à vous rappeler que la commune doit réaliser son recensement de la population. Nous avons recruté pour ce faire deux agents recenseurs : M. Gilbert Roche et M. Yann Rogani qui ont démarré leur mission depuis le 17 janvier dernier et continuerons à sillonner les rues jusqu'au 16 février prochain. Je vous remercie par avance de leur réserver un accueil chaleureux.

Au sujet des affaires scolaires, nous avons établi un partenariat avec l'association des centres de loisirs afin d'accueillir les enfants de la commune en dehors du temps scolaire pour des activités de loisirs. Ce partenariat permet aux familles d'inscrire leurs enfants sur plusieurs sites, basés sur différentes communes. Une participation financière est versée par la commune directement à cette association pour que les murianettois puissent bénéficier de tarifs intéressants.

Nous avons instauré également le système de paiement TIPI qui permet désormais aux familles de régler, sans frais, leurs factures périscolaires par virement sécurisé sur le site de la direction générale des finances publiques.

Concernant la communication, un effort supplémentaire a été réalisé cette année avec la mise en place de l'application Politéia France. Cette application, téléchargeable directement sur vos smartphones, permet, en temps réel, de signaler toute anomalie sur la commune et de recevoir des informations importantes.

Quant au bulletin municipal, nous avons décidé d'éditer un bulletin tous les deux mois en lieu et place de l'édition actuelle, afin que vous receviez les informations au plus proches du temps de leur réception en mairie.

Dans les relations Commune/Métropole, bien évidemment les sujets sont nombreux et je ne pourrai m'attarder sur tous les points. Il est important de dire que le travail sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été considérable. Nous avons délibéré en fin d'année et nous l'avons approuvé. L'enquête publique démarrera en avril et le 20 décembre prochain, le PLUi devrait être adopté.

Un gros travail en parallèle a lieu également, celui de l'établissement du Règlement Local de la Publicité Intercommunal, avec, pour ce faire, également une enquête publique qui aura lieu en mars.

A propos de la fiscalité, cette année encore, la pression fiscale des Murianettois n'augmentera pas malgré les baisses des dotations et le désengagement de l'État. Vous avez pu le constater récemment lors du paiement de votre taxe d'habitation à l'automne dernier. Cette année encore ce taux d'imposition communal restera inchangé. Le budget 2019 est quant à lui en cours d'élaboration et sera voté au début du printemps.

Quelques annonces ; les élections européennes auront lieu le 26 mai prochain et je vous rappelle qu'il est important de venir aux urnes afin de s'exprimer sur les enjeux européens. Le scrutin se tiendra ici-même.

Le comité des fêtes organisera sa traditionnelle choucroute au sein de la salle de restauration le 9 mars prochain.

Je vous annonce également la célébration de la journée de la femme qui aura lieu le 8 mars prochain à 19h00 également ici.

La vogue des cerises aura lieu début juin, le 8 plus précisément.

Je profite de cette prise de parole pour remercier tous les adjoints et les conseillers municipaux pour leur implication presque quotidienne au service de notre commune. Je tiens à saluer également le travail de tout le personnel municipal qui chaque jour œuvre pour le bien de la commune et le bien-être de ses habitants et qui font en sorte que ses multiples projets voient le jour.

Je tiens aussi à remercier l'ensemble des bénévoles des associations et le corps enseignant par l'intermédiaire de sa directrice Céline BONARDI avec qui nous travaillons en étroite collaboration tout au long de l'année pour développer des actions au niveau du groupe scolaire. Cette année, une classe de mer est prévue à la fin du printemps.

Et je voudrais terminer ces quelques lignes en ayant une pensée sincère et amicale aux murianettois disparus l'an dernier, et notamment à trois anciens élus, Mme Janine Gondras, M. Georges Chambard et M. Jean JUEN, qui ont longtemps œuvré pour la commune.

Au nom de toute l'équipe municipale, nous vous souhaitons de nouveau, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Je vous remercie pour votre attention et je vous invite à partager le verre de l'amitié.

Cédric GARCIN, votre maire